



Église verte

Qu'est-ce que le label Église Verte ?

Le label Église verte s'adresse aux communautés chrétiennes qui veulent s'engager pour le soin de la création : paroisses, Églises locales et aussi œuvres, mouvements, monastères et établissements chrétiens.

Pourquoi le label Église verte ?

Parce que nous croyons que Dieu se révèle par son oeuvre, et qu'il l'a confiée aux hommes qui doivent la cultiver et la garder, ?

– Parce que la vie sur terre est une bénédiction et montre l'amour de Dieu, et qu'agir pour la préserver est une façon d'aimer son prochain et d'agir pour la justice,

Parce que la crise écologique nous engage à entendre le cri de la terre qui "gémit en travail d'enfantement" (Rm 8,22) et à choisir, dans l'espérance, des modes de vie qui préparent l'émergence d'une création nouvelle maintenant et au delà,

Parce que le peuple de Dieu peut prier et agir pour apporter cet espoir au monde,

Parce que nous avons conscience que c'est en nous convertissant ensemble que nous arriverons à bâtir ce monde plus juste et écologique nécessaire à la survie de l'humanité.

Site du label vert

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 03/02/2026 -

<https://charente.catholique.fr/grand-angouleme/paroisses/sainte-josephine-bakhita/echanger/eglise-verte/>